



**SNUIPP**  
Section du Rhône

Fédération  
Syndicale  
Unitaire

Lyon, le 4 avril 2013

**Fabienne LOREAU – Yannick LE DU**  
Co-secrétaires départementaux  
à  
**M. le Directeur Académique**  
des Services de l'Éducation Nationale du Rhône

Monsieur le Directeur Académique,

Nous vous avons fait part de notre opposition au blocage de 250 postes au mouvement. Nous vous avons proposé une autre organisation moins contraignante pour les écoles et les personnels, vous ne l'avez pas retenue.

Aujourd'hui, de par votre choix de maintenir ce blocage et de par votre refus de faire paraître la circulaire sur les temps partiels à temps, la phase principale du mouvement est totalement bloquée pour la majorité des enseignants du département.

Ce sont des situations personnelles de collègues et des situations d'organisations pédagogiques d'écoles qui sont mises en difficulté, une nouvelle fois, par ces choix.

Au-delà de notre opposition face à ce dispositif, nous vous demandons à minima, d'entendre les situations particulièrement intenable et injustes.

**Des postes bloqués doivent être libérés afin de :**

- ne pas voir 2 voire 3 PES/M2 arriver dans une même école en septembre.
- ne pas provoquer des situations personnelles compliquées et injustes en empêchant un collègue, qui bénéficie pourtant d'une bonification, de retrouver son poste ou un poste proche.
- permettre dans chaque secteur d'amorcer un mouvement des personnels en ne bloquant pas la totalité des postes vacants.
- ne pas affecter de PES/M2 sur de petites écoles où ces collègues seraient forcément affectés sur des classes à multi niveaux.

Nous vous demandons de prendre en compte notre demande dans l'intérêt des personnels, des écoles et des élèves qui nous sont confiés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, à notre attachement à l'école publique et à l'intérêt de ses maîtres.

Pour les élus du SNUipp/FSU  
**Fabienne LOREAU – Yannick LE DU**